VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 11

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de sa politique petite enfance et de soutien à la parentalité, la Ville souhaite renouveler :

1/ son aide à l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Auvergne (ACEPP) :
L'ACEPP Auvergne, créée en 2003, a pour mission l'animation du réseau et l'accompagnement des structures petite enfance associative de la Région Auvergne.
Cette Association accompagne les parents et les professionnels investis dans les projets de la Petite Enfance et de la parentalité grâce à des actions de formation, des accompagnements des porteurs de projets, l'animation du réseau des lieux d'accueil petite enfance à gestion associative et /ou parentale, des temps forts type colloque, forum, conférence…

Enfin, l'ACEPP Auvergne soutient particulièrement la seule crèche parentale à ce jour en proposant des accompagnements aux parents clermontois sur la gestion administrative et financière tout en offrant des possibilités de formation et des temps d'échanges avec des professionnels de la Petite Enfance.

L'ACEPP souhaite poursuivre son partenariat avec la Ville et a déposé son dossier de demande de renouvellement de subvention pour 2019. En conséquence il vous est proposé, en accord avec votre commission, de verser la somme de 4 000 € au titre de l'année 2019, même montant versé depuis 2016.

2/ Son soutien à l'Association « Nounous et bac à sable » (regroupement des assistantes maternelles indépendantes) par le versement de 500 €, subvention de fonctionnement à l'instar de ce qui a été proposé en 2018.

3/ Son soutien de 500 € à l'Association des Assistantes Maternelles du Puy-de-Dôme, à l'instar de ce qui a été proposé en 2018.

4/ Enfin, la Ville de Clermont-Ferrand propose d'octroyer :

- une nouvelle subvention exceptionnelle de 200 € pour l'Association « Eveil et Pirouettes » (jeune association créée en 2018), regroupement également des assistantes maternelles indépendantes.
- Une nouvelle subvention exceptionnelle pour l'Association Ninie et Compagnie de 600 € afin d'aider le financement d'une journée professionnelle autour du livre, de l'enfance, du social et du médico-social, en lien avec le projet « livre et vous » mis en place pour tous les EAJE de la ville de Clermont-Ferrand.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions aux associations citées ci-dessus pour un montant total de **5 800 €**.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 OCT. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de l'Education, l'Enfance
et de la Petite Enfance

Cécile AUDET